

**DEMANDE DE TRANSFERT « ARRIVÉE » À L'UGA  
ANNÉE UNIVERSITAIRE 2023-2024**

**IDENTIFICATION**

<b>NOM</b>		<b>Prénom</b>	
NOM D'USAGE/MARITAL		INES/INE/BEA	
Date de naissance		Lieu de naissance	
Adresse complète			
Code postal - Ville			
Mail		Téléphone	

Baccalauréat obtenu en : ..... Série: .....

Académie de : .....

**SITUATION UNIVERSITAIRE**

<b>Année universitaire</b>	<b>Université</b>	<b>Intitulé et niveau d'études</b>	<b>Résultats obtenus <sup>(1)</sup></b>

<sup>(1)</sup> ADM=Admis ; AJ=Ajourné ; AJAC=Ajourné autorisé à continuer ; EC=En cours

**DEMANDE DE TRANSFERT DE MON DOSSIER ETUDIANT VERS L'UNIVERSITE GRENOBLE ALPES**

**Composante** : .....

**Adresse mail de la composante** : .....

**En vue d'une inscription en** (*Niveau et libellé de la formation*) :

.....

L'intéressé(e) déclare sur l'honneur que les renseignements figurant ci-dessus sont exacts et qu'il ne fait l'objet d'aucune mesure de discipline ou d'exclusion. En cas de déclaration inexacte, la demande sera rejetée ou l'inscription annulée.

**Fait à** .....

**Le** ..... **Signature de l'étudiant**

<p align="center"><b>DECISION DE L'UNIVERSITE D'ORIGINE</b></p> <p><input type="checkbox"/> Favorable : l'établissement de départ <b>s'engage</b> à transmettre le dossier universitaire de l'étudiant à l'UGA via l'adresse mail qui figure ci-dessus</p> <p><input type="checkbox"/> Défavorable (<i>motif</i>) : .....</p> <p>Adresse mail : .....</p> <p>A ..... Le .....</p> <p>Signature et tampon</p>	<p align="center"><b>DECISION DU DIRECTEUR DE LA COMPOSANTE DE L'UNIVERSITE GRENOBLE ALPES</b></p> <p><input type="checkbox"/> Favorable</p> <p><input type="checkbox"/> Défavorable (<i>motif</i>) : .....</p> <p>A ..... Le .....</p> <p>Signature du Directeur de la Composante</p>
--	--

## PROCEDURE DE TRANSFERT DE DOSSIER

La procédure de transfert est **obligatoire** pour tout étudiant souhaitant changer d'université et s'inscrire en licence, en master ou dans une autre formation. (*Article D612-8 - Décret n°2013-756 du 19 août 2013 - art. et D612-7 - Décret n°2018-172 du 9 mars 2018 - art. 3*).

Vous venez **d'une autre université** et vous souhaitez **vous inscrire à l'Université Grenoble Alpes (UGA)**.

Vous devez obtenir **l'autorisation** et **l'avis favorable** de **l'UGA**, ainsi que **l'avis favorable** de votre **université d'origine**.

Vous devez donc effectuer **une demande de transfert de votre dossier universitaire**.

Si vous avez déjà rempli une demande de transfert « **départ** » auprès de votre université **d'origine**, et que l'Université Grenoble Alpes a émis un **avis favorable** à votre inscription (avis complété, signé, visé par l'UGA) ; votre démarche **a déjà été effectuée**.

Dans le cas contraire, il faut remplir ce formulaire transfert « **arrivée** »

### COMMENT FAIRE ?

☞ **Renseignez** ce formulaire puis **transmettez-le** pour avis et signature au service scolarité de la composante où vous souhaitez vous inscrire à l'UGA.

☞ Une fois le document **signé par l'UGA**, veuillez transmettre le formulaire à votre université d'origine.

Elle devra vous le retourner **signé** et **tamponné**.

Vous devrez ensuite le déposer dans vos pièces justificatives sur la plateforme SNPJ ou bien l'envoyer directement au service scolarité de votre composante.

Cette démarche déclenchera **la transmission de votre dossier étudiant**, par votre ancienne université à la composante dans laquelle vous souhaitez vous inscrire à l'UGA.